des articles exclusivement nouveaux. *Des rabais énormes* sont faits sur tous les articles pouvant se démoder, *les Robes, costumes, confections, fourrures, coupes et coupons de robes etc.* sont vendus *moitié de la valeur réelle*.

Nous engageons vivement nos lectrices à profiter de cette mise en vente où il se trouvera des *occasions réelles* à tous les comptoirs et qui commencera à partir de lundi prochain.

ETRANGERS DE PASSAGE A ROUBAIX. — MM. Tessonnier, de Paris ; Dumas, de Lyon ; Baze, de Limoges ; Chabras, de Limoges ; Viardot, de Paris : Desreseaux, de Paris; Erard, de Paris; Murane, de Paris.

THÉATRE DE ROUBAIX. — *Le Supplice d'une femme* a obtenu, lundi, un très beau succès. Cette comédie est supérieurement interprétée par M. Deschamps et Mme Fossé dans les rôles de M. et Mme Dumont, et par M. Germain et Mme Hébert dans ceux de Alvarez et de Mme Larcey. C'est la petite Angèle — rôles d'enfants du Grand-Théâtre de Lille — qui a tenu celui de Jeanne, cette enfant est un prodige de gentillesse et de précocité, elle interprète son rôle d'une façon charmante. Le public a fait à tous un chaleureux accueil.

La Jolie Parfumeuse a été aussi très applaudie, elle est, du reste, enlevée avec beaucoup de verve et d'entrain par Mles Flament, Mousseron, MM. Ponsy et L. Couvreur.

Il parait que le Directeur, qui ne néglige rien pour satisfaire les habitués du Théâtre, vient de traiter, pour quelques représentations, avec M. Borel, baryton d'opéra-comique, spécialement engagé pour chanter Montlandry du *Petit Duc*, mais les répétitions de cet opéra n'étant pas assez avancées pour que la première représentation ait lieu jeudi, M. Borel débutera par le *Maître de Chapelle* opéra-comique en un acte. X..

La grande séance annuelle de la société des sciences de Lille

(Suite.)

14• Auguste Brixy, filtier, depuis 33 ans chez M. Fauchille-Delannoy, à Lille.

15• Augustin Hermand, plafonneur depuis 32 ans, chez M. Detroye à Lille.

16• Chéri Malo, cardier, depuis 32 ans, dans la fabrique de cardes de la famille Scrive, à Lille.

Malo a suivi les bonnes traditions laissées par son père, qui a lui-même reçu une grande médaille du gouvernement, en 1850, pour 40 années de services dans les ateliers de MM. Scrive.

III. — Ouvriers en métaux et produits chimiques.

1• Sévère Mathurin, perceur-corroyeur, depuis 40 ans, chez M. Boyer, constructeur d'appareils et machines à vapeur.

2• Jean Liborelle, plombier depuis 37 ans, dans l'établissement de produits chimiques de M Kuhlmann, à Loos.

3• Casimir Lallemant, contre-maître, depuis 32 ans, chez M. P. Seinsevin, blanchisseur-apprêteur, à Don.

IV. — Hommes et femmes de confiance.

1• Victoire Verheyde, servante, depuis 49 ans, chez Mademoiselle Adeline Ermel, à Lille.

2• Auguste Fauvarque, homme de confiance, depuis 47 ans, chez MM. Dubois-Coget et Cie, teinturiers à Roubaix.

Fauvarque, connu à Roubaix et à Tourcoing, sous le sobriquet *le vieux l'Hermitage* jouit de l'estime et de la considération générales.

3• Evrard Duquesne, homme de confiance, depuis 42 ans, chez M. Camille Leroux, à Tourcoing.

4• Désiré Prevost, homme de confiance, depuis 42 ans, chez MM. Villers et Lutun, distillateurs, à Frelinghien.

5• Pauline Dehaene, femme de chambre, depuis 41 ans, chez M. Edouard Desrousseaux, à Lille.

6• Céline Soetart, servante, depuis 41 ans, chez Mme veuve Van Eerdewegh, propriétaire à Roubaix,

Dans les maladies les plus graves survenues au sein de la famille Van Eerdewegh. Céline Soetart a toujours montré le plus infatigable dévouement.

7• Sylvie Lecointe, servante, depuis 41 ans, chez M. Bigo-Butin, à Haubourdin.

8• Rosalie Petitberghien, fille de confiance, depuis 40 ans, chez M. Rivenc, négociant à Lille.

Quoique sourde-muette, Rosalie a toujours été chez M. Rivenc la meilleure des gardes-malades.

9• Jean-Baptiste Ségard, homme de confiance, depuis 38 ans, chez M. Paul Delmasure, négociant à Roubaix.

A la mort de M. Louis Leleux, Ségard, dédaignant les propositions lucratives qui lui furent faites par différentes personnes, resta le collaborateur dévoué de la veuve, à qui il prêtait ses connaissances commerciales et ses forces physiques. Il travaille actuellement chez les petits-fils de son premier patron.

10• Louis Duthoit, homme de confiance, depuis 37 ans, chez MM. Cannissié et Lefebvre, filateurs, à Lille.

Dévoué à toute la famille de ses maîtres, Louis Duthoit s'est toujours fait remarquer par une loyauté et un désintéressement à toute épreuve.

11• Pierre Damerin, garçon de recettes, depuis 34 ans, chez MM. A. et E. Macquet, filateurs, à Lille.

Damerin, âgé de 74 ans, est regardé comme étant le doyen d'âge des garçons de recette de la ville.

12• Félicité Riquier, servante depuis 32 ans, chez MM. Dapremont, frères et sœurs, rentiers, à Lille.

13• Adolphe Parent, concierge et garçon de salle, depuis 33 ans, au Cercle du Nord, à Lille.

Actif, exact, probe et discret, Adolphe s'est acquis l'estime de tous les sociétaires du Cercle du Nord.

14• Adèle Bourgies, servante, depuis 32 ans, chez M. Delobel-Baret, propriétaire à Roubaix.

Oublieuse d'elle-même, dévouée à ses maîtres et à ses vieux parents, Adèle a souvent compromis sa santé en faveur d'autrui.

15• Théodore Duponchelle, domestique depuis 33 ans, chez M. Hector Drion, propriétaire à la Madeleine.

Aussi généreux que dévoué, Duponchelle soutient, depuis l'âge de 18 ans, plusieurs membres de sa famille, à qui leur santé délicate ne permet qu'un travail peu fructueux.

16• Louis Leplat, domestique, depuis 31 ans, chez M. Adolphe Dorémieux, propriétaire, à Lille.

Le dévouement et la patience de Leplat se sont particulièrement manifestés dans les dernières années de la vie de l'honorable concitoyen que nous avons perdu au mois de juin dernier.

17• Louise Bultez, servante, depuis 25 ans, chez M. Coquelle-Muiron, propriétaire, à Loos.

Dévouée à ses maîtres depuis son entrée dans la maison, Louise a déployé en tout temps le courage, l'ordre, l'économie, les soins et les prévenances dont elle fait encore preuve aujourd'hui.

Plusieurs demandes de rappel de médailles ont été adressées à la Société en faveur d'ouvriers, anciens lauréats persévérants. Jusqu'ici la Société n'a point décerné de rappels de médailles ; cette question sera examinée dans le courant de l'année prochaine.

— BAVAI. — Avant-hier, on a arrêté à Saint-Waast-la-Vallée, un soldat du 8e bataillon de chasseurs, Lucien H..., prévenu d'absence illégale, qui était ici chez son frère.

Ce malheureux, mis en cellule sous l'inculpation de vol et de violence envers son lieutenant, était parvenu à s'évader en descellant les barreaux d'une lucarne. Il était ensuite monté dans la chambrée, avait pris la tunique d'un de ses camarades sans être vu, avait escaladé le mur de cloture de la caserne, et avait pris le train à la gare d'Epernay où il est en garnison.

Il voulait, a-t-il dit, revoir ses parents avant de passer au conseil de guerre.

Etat-Civil de Roubaix. —

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 décem. Marie Peers, rue Blanchemaille, 45. — Gabrielle Prouvost, rue de l'Hermitage, 39. — Arthur Lehembre, rue de la Banque, 29. — Nestor Puraye, rue Decrême, 12, cour Roussel. — Palmyre Decock, rue de Tourcoing, 3, cour Flipo. — François Bufkens, rue des Longues-Haies, 157. — Hélène Decauchy, rue de Croix, 22. — Gabrielle Tranchet, rue des Longues-Haies, 7 bis, cour Deconinck.

Du 12. — Paul Prevost, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 2. — Maria Callenaere, rue de la Barbe d'or, 13. — Alphonse Rombouts, rue Vaucanson, 10. — Georges Pollet, rue St Pierre 36. — Alice Remmery, rue de Lannoy, 61. — Adolphe Desobry, rue du Tilleul, 104. — Gabrielle Laridan, rue Archimède, 27. — Eugène Nisette, rue des Lignes, 6. — Fidéline Dubart, rue de la Longue Chemise, cour Cauchy, 3. — Albert Dedoncker, rue Magenta, 26. — Gertrude Thèse, rue de Lille, 6, impasse Mouton. — Marceau Vercoutre, rue des Longues-Haies, 4.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 11 décemb. — Ives Delmaire, 63 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Marie Coetsier, 19 ans, rue des Longues-Haies, cour Dupureur. — Vanmamen, présenté sans vie, chemin des Couteaux, maisons Lestienne, 5. — Julienne Haroux, 3 ans, rue Ste Thérèse, 31. — Albert Dillies, 17 jours, rue de Beaurewaert, 53. — Marie Grimonpont, 76 ans, pensionnaire des petites sœurs, rue St Jean. — Maria Honorez, 25 ans, ménagère, rue des Longues-Haie, 99. — Pierre Bayart, 81 ans, propriétaire, rue de la Fosse aux Chênes, 33.

Du 12. — Edmond Meurisse, 10 jours, aux 3 Ponts, maisons Devogel. — Jean Demay, 6 mois, rue des Longues-Haies, 182. — Pierre Deldicq, 68 ans, plafonneur, rue des Parvenus, 58. — Davrain, présenté sans vie, rue de la Guinguette, cour Ivo, 1. — Fortuné Grulois, 32 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Jean Florin 61 ans, teinturier, Hôtel-Dieu. — Augustine Boville, 6 mois, rue du Tilleul, grande cité du Pile, 10. — Arthur Locufier, 23 ans, soldat au 5e de ligne, en congé de convalescence, en garnison à Caen, rue Pellart, fort Mullier, maisons Lefebvre, 23.

MARIAGES du 12. — Joseph Calonne, 26 ans, sergent de ville, et Hermance Catelain, 26 ans, soigneuse. — Jean Meuris, 22 ans, domestique, et Domitille Rémy, 24 ans, journalière.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 11 DÉCEMB. — Auguste Decaesmaeker, 42 ans, manelier, et Marie Six, 27 ans, couturière. — Antoine Mignon, 25 ans, employé aux tramways, et Fidéline Lefebvre, 33 ans, cuisinière. — Auguste Caille, 27 ans, employé de commerce, et Marie Hospied, 21 ans, sans profession — Auguste Duchateau, 39 ans, mécanicien, et Sophie Missiaen, 45 ans, cabaretière. — Hippolyte Bulteau, 22 ans, apprêteur, et Justine Bulteau, 17 ans, repasseuse. — Léon Louvieaux, 31 ans, boulanger et Célina Bienfait, 23 ans, fille de bureau. — Léon Nouveau, 44 ans, monteur d'appareils à gaz, et Adèle Molot, 49 ans, ménagère — Joseph Vraux, 26 ans, teinturier, et Marie Dewitte, 22 ans, dévideuse. — Casimir Fastenaekels 21 ans, teinturier, et Juliette Bernard, 18 ans, seigneuse. — Venant Dumoulin, 25 ans, tisserand, et Hortense Verhaeghe, 35 ans, journalière. — Jules Leplat, 22 ans, tiesserand, et Clara Vandecaveye, 20 ans, rattacheuse. — Julien Malghem, 27 ans, employé, et Sophie Gronier, 20 ans, sans profession. — Jean Schollaert, 29 ans, tisserand, et Rosalie Degraeve, 26 ans, dévideuse de lin. — François Alsberghe, 28 ans, tisserand, et Marie Degroote, 22 ans, bobineuse.

État-civil de Tourcoing.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 2 décem. — Jean Vercouten, Brun Pain. — Henri Vandevenne, rue de Belle Vue.

Du 3. — Albert Her, rue du Tilleul. — Palmyre Coquet, issue Thaon. — Léonie Baudet, rue Winocq-Chocquel.

Du 4. — Henri Rompteau, Croix Rouge. — Célina Marceau, Phalempin. — Jules Lemaire, Croix Rouge. — Aurore Lemaire, Croix Rouge. — Joséphine Verkruysse, Blanc Seau. — Atala Lecante, rue de la Ferme. — Marie Deleu, rue Joire.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 2 décemb. — Pierre Hennequin, 4 mois, au Chopet. — Alexia Itein, 1 an, 18 jours, rue du Chien fidèle.

Du 3. — Appolline Martens, 26 ans, 8 mois, Croix Rouge. — Félicie Bracke, 8 mois, Epinette. — Jean Vanhouteghem, 51 ans, 3 mois, Hôpital civil.

Du 4. — Néant.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Vous êtes prié d'assister à l'OBIT SOLENNEL qui sera célébré en l'église Notre-Dame, de Roubaix, le jeudi 15 décembre 1881, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme du Révérend Père **RAPHAEL**, ancien gardien du Couvent des Récollets à Roubaix, décédé à Louvain, le 1er décembre 1881.

Les amis et connaissances de la famill BAYART-CUVELIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre-François-Joseph BAYART, marguillier de la paroisse Notre-Dame, veuf de Dame Eugénie-Félicité CUVELIER, décédé à Roubaix, le 11 décembre 1881, dans sa 82e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée mardi 13 courant, à 9 heures du matin, aux VIGILES, le même jour, à 4 heures et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mercredi 14, à 10 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 33.

Les amis et connaissances de la famille DELDIQUE-DELQUEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre-Joseph DELDIQUE, décédé subitement à Roubaix, le 11 décembre 1881, à l'âge de 68 ans, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Parvenus, 58.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 14 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph DUTERQUE, époux de Dame Joséphine DUVINAGE, décédé à Roubaix, le 30 octobre 1881, dans sa cinquante-huitième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 15 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jacques-Joseph LECOURT, ancien marchand de levures, veuf de Dame Catherine DELESCLUSE, décédé à Roubaix, le 17 novembre 1881, dans sa 75e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'OBIT que la Confrérie du Saint-Sacrement fera célébrer le vendredi 16 dudit mois, à 7 heures, en ladite église.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 15 décembre 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Aurélie Sophie DESMADRYL, décédée à Roubaix, le 11 novembre 1881, dans sa vingt-deuxième année — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres Mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **Avis GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 11 décembre 1881. — Sommes versées par 214 déposants, dont 30 nouveaux, 20,758 fr. — 59 demandes en remboursement, 15,564 fr. 59.

Les opérations du mois de décembre sont suivies par MM. Louis Watine-Wattinne et Lecomte-Screpel, directeurs.

Il n'y aura pas de séance, le dimanche 25 décembre, à cause de la fête de Noël, ainsi que le dimanche 1er janvier.

Belgique

— SERAING. — D'après les nouvelles que nous recevons ce lundi matin de Seraing, on a retiré cette nuit de la fosse Marie cinq cadavres; il n'en reste donc plus à retouver que six : car nul ne peut plus se bercer de voir sortir encore un vivant de l'abîme.

Les travaux de réparation provisoire des backnures et de la ventilation avancent rapidement, et la journée d'aujourd'hui ne se passera pas sans doute sans que les derniers restes mortels des victimes aient été ramenés à la surface.

L'enquête administrative avait été commencée, comme on sait, avant que maître Neujean ne jugeât bon d'en occuper la Chambre ; on comprend toutefois qu'il eût été barbare de ne pas consacrer tout d'abord tous les efforts aux opérations de sauvetage.

M. Dejardin, ingénieur des mines, reste d'ailleurs en permanence sur les lieux pour veiller avec M. Schorn aux travaux de sauvetage. Malheureusement les éboulements d'une part, de l'autre l'envahissement des galeries par des gaz empoisonnés ne permettaient point aux braves houilleurs chargés de rétablir les communications et l'aérage d'avancer dans leur besogne sans relâche.

Samedi, M. le Gouverneur et M. l'ingénieur en chef des mines du ressort, ont eu à Seraing même une conférence sur l'enquête et l'on a entendu sur l'accident les chefs de service et les ouvriers les plus capables de fournir les renseignements nécessaires.

Pendant que ces instructions se poursuivaient, les cadavres avaient été rendus aux familles : la Société Cockerill n'avait pas voulu laisser à d'autres la charge de pourvoir aux funérailles de ses travailleurs : tous avaient été déposés dans les linceuls et dans les cercueils noirs, ornés de l'image du Christ, fournis par la Société.

On n'eut pu tarder davantage à déposer en terre ces restes mortels sur lesquels le travail de décomposition de la mort exerçait des ravages de plus en plus prompts : il a même fallu fermer certains cercueils d'ouvriers étrangers avant qu'ils eusseut pu être reconnus par les familles.

A la demande de la société encore une absoute a été dite par le clergé sur chacun de ces cercueils.

Inutile d'ajouter que les deux communes dans lesquelles avaient lieu les inhumations se trouvaient tout entière en deuil : à l'exemple de la Société Cokerill, d'assez nombreuses habitations particulières avaient abordé des drapeaux noirs, beaucoup de magasins étaient fermés.

A Seraing les enterrements se sont faits l'un après l'autre, chaque famille et chaque groupe d'amis escortant jusqu'au champ de repos ceux qu'ils pleuraient.

A Jemeppe on a conduit à la fois à l'église, puis au cimetière, neuf des 14 habitants de la commune frappés dans la catastrophe : une foule considérable suivait les cercueils, précédés par les Fanfares de la localité et portés qui soit sur des civières, qui sur les épaules de camarades des défunts. On n'avait pu en éloigner les femmes et les enfants dont les sanglots étaient déchirants.

Au cimetière quelques paroles d'adieu, paroles profondément émues, ont été prononcées par M. Bougnet, puis l'on a déposé dans des fosses communes, ceux qu'avaient uni des liens de parenté : ce fut un spectre navrant entre tous que celui où devant ces mères, ces femmes et ces enfants on descendit dans ses fosses ceux qui étaient leur soutien.

Ainsi que l'a répété là même, M. l'ingénieur Bougnet, la Société Cockerill n'abandonnera pas le familles des travailleurs tombés à son service. On sait qu'elle compte déjà dans l'orphelinat réservé aux enfants de ceux qui l'on servi 86 pupilles : les mesures sont prises pour qu'à la fin de la semaine on puisse y recevoir quarante enfants de plus.

Gharlier, le dernier vieux mineur retiré vivants des décombres, avait senti au moment de l'explosion, passer près de lui, comme un immense coup de vent, mais son expérience lui fit comprendre qu'un malheur venait d'arriver, il essaya donc de s'enfuir et trouvant les chemins ordinaires encombrés, gagna une voie d'aérage.

Un éboulement arrive derrière lui et l'enferme entre deux amoncellements de pierres ; il ne perd pas courage, crie longtemps sans être entendu, mais enfin, en s'aidant de son mieux finit par rencontrer les sauveteurs, et par sortir de l'abîme, après un jour et demie d'angoisses, sans s'être rendu compte lui-même du temps passé ainsi dans les entrailles de la terre.

— DEUX-ACREN. — La commune de Deux-Acren près de Lessines a été la semaine dernière le théâtre d'un drame sanglant. il s'agit encore une fois d'une scène de braconnage.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le garde-chasse Druez, était allé faire sa tournée en compagnie de deux autres gardes, lorsque tout-à-coup, ils aperçurent à une distance d'environ 5 mètres un individu qui leur cria : « Arrêtez, » et tira un coup de fusil qui, atteignant Druez au bras gauche, le blessa assez grièvement pour que le brave garde doive subir l'amputation.

Les gardes Bourguignon et Limbourg, qui l'accompagnaient, rispotèrent aussitôt par cinq coups de feu qui renversèrent le meurtrier.

Ils crurent celui-ci mort, mais il put se relever et se sauver pendant que les gardes s'empressaient de secourir le malheureux Druez.

Là ne se termine malheureusement pas ce drame sanglant.

Le parquet de Tournai fit une première descente jeudi matin.

Justement ce jour-là, un des compagnons du garde Druez était dans sa maison, lorsqu'un coup de feu tiré de l'extérieur vint le tuer raide.

Samedi matin, le parquet de Tournai est retourné à Deux-Acren et a fait une descente sur les lieux du meurtre.

L'autopsie du cadavre a été faite par les médecins légistes.

Devant la porte on a retrouvé deux chevrottines, une autre chevrottine a été retrouvée dans la bouilloire qui se trouvait sur le poële ; les autres plombs ont été extraits de la tête et de la gorge du garde.

Bourguignon était âgé de 30 à 35 ans. Depuis trois ans il était au service du duc d'Arenberg.

De même que ses deux compagnons Druez et Limbourg, il était détesté par les braconniers, car tous les trois ils faisaient leur service avec une sévérité extrême.

A plusieurs reprises, des menaces avaient été proférées contre eux par les braconniers des environs.

Hier a eu lieu l'enterrement de Bourgnignon; tout le village y assitait

L'enquête ouverte par le parquet est poussée avec une grande activité, mais, à l'heure présente, on n'a encore découvert aucun indice qui puisse mettre la justice sur la trace du coupable.

FAITS DIVERS

— Les journaux de Paris nous apprennent le récit suivant :

A quelques mètres de la station des omnibus du boulevard de Bercy, au 232 de la rue de Charenton, au fond d'une cour, se trouve une petite maison à deux étages.

La propriétaire de cette maison, une femme âgée de soixante-huit ans, encore très alerte, personne rangée et économe, Mme veuve Stordern, habitait seule le premier étage de cette maison.

Samedi soir, à sept heures, une locataire du second, qui rentrait, fut étonnée de trouver ouverte la grille qui donne sur la ruelle de la Planquette ; mais elle ne s'en inquiéta pas plus que de raison.

Dimanche matin, la même locataire, qui connaissait les habitudes de Mme Stordern, et la savait matineuse, alla frapper à sa porte, vers neuf heures, pour savoir si elle n'était pas malade.

Elle ne reçut pas de réponse. Alors, très inquiète, d'un commun accord avec une autre locataire du second, elle alla chez le commissaire de police.

Ce magistrat se rendit sur les lieux, accompagné d'un médecin. C'est par une fenêtre que l'on put pénétrer dans l'appartement. Un agent apporta une échelle et brisa un carreau pour faire jouer l'espagnolette de la croisée de la salle à manger.

Mme Stordern gisait sur le parquet de la chambre, baignée dans une mare de sang.

Autour du cou se trouvait une corde de fouet fortement serrée, sur la tête une horrible blessure faite avec un instrument contondant.

L'une des armoires avait été fouillée et toutes les valeurs qu'elle contenait probablement avaient disparu. L'appartement avait été fermé par l'assassin, qui en avait emporté la clef en s'en allant.

Parmi les renseignements recueillis, le plus important est celui fourni par le concierge d'une maison voisine, qui a vu sortir, le samedi, à dix heures du soir, un individu s'est éloigné tranquillement dans la direction de Charenton.

A cinq heures, hier matin, le parquet est retourné sur le lieu du crime, afin de continuer les investigations. Une foule considérable stationne aux alentours de la maison.

On raconte, dans les groupes, que l'individu qui a été aperçu par le concierge sortant de la maison, samedi soir, avait la mine d'un charretier.

On pense que la veuve Stordern a été assassinée par un individu très au courant des habitudes de la maison.

—L'administration de la préfecture de la Seine vient, après avis compétents, de décider que le recencement de la population s'effectuera en un seul jour.

Le conseil municipal a adopté l'ouverture d'un crédit de 125,000 francs pour les frais que nécessitera le re censement et dans lesquels entrera ceux de fournitures des enveloppes gommées qui, pour éviter les indiscrétions possibles, vont être remises à tous les recencés.

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

Le Cabinet Français devant l'Europe

Paris, 13 décembre.

On annonce une étude diplomatique d'un vif intérêt, qui va être publié sur le nouveau ministère par le comte Bernard d'Harcourt, notre ex-ambassadeur à Berne.

L'ancien représentant de la France étudiera l'effet produit à l'étranger par la dernière combinaison ministérielle, et il est probable qu'il se montrera aussi mordant qu'il le fut dans ses appréciations sur les ministères Waddington et Freycinet.

Nominations officielles

Paris, 13 décembre.

M. Vételay, procureur-général à Toulouse est nommé directeur des affaires criminelles et des grades en remplacement de M. Tanon nommé conseiller à la cour de cassation.

B. S.-H. et ses « vraies » affaires

Paris, 13 décembre.

Depuis qu'il a quitté les affaires étrangères, M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a plus que la préoccupation de collectionner des antiquités et des objets d'art.

Après le jour de l'an, il se rendra au canton de Plongastel-Saint-Germain, (Finistère) où l'on vient de faire une découverte importante d'armes anciennes.

Le groupe de la « Gauche radical »

Paris, 13 décembre

La constitution d'un nouveau groupe législatif, rêvée par M. Chéneau, député radical de Bourges, est un fait accompli.

Cette fraction prend le nom de « groupe de la gauche radicale. »

Proclamation du gouverneur de l'Algérie

Alger, 13 décembre, matin.

La proclamation de M. Tirman aux algériens, leur promet la consolidation du régime civil.

« Il s'efforcera de réaliser le programme des besoins, et il fait pour cela appel au concours de tous et à l'union. »

La guerre en Tunisie

Le ministre de la guerre a reçu les dépêches télégraphiques suivantes :

Par Tunis, 11 décembre, 10 h. 45 matin.
Général Logerot à guerre,

Camp de Ras-el-Oued, 8 décembre.

J'ai quitté le camp de Ras-el-Oued le 1er décembre, et je me suis dirigé sur Bordj-el-Hamma. A mon arrivée, les dissidents avaient quitté ce point ; mais la présence de mes troupes a ramené dans leur village les habitants de Dabdaba, qui m'ont demandé l'aman, que j'ai cru devoir leur accorder.

Je les ai imposés de cent piastres par tête, pour avoir donné asile aux insurgés. J'ai accordé l'aman sans conditions aux habitants d'El-Guasseur qui n'ont, pas pris part à l'insurrection et qui étaient venus à mon camp faire acte de soumission.

Je me suis ensuite dirigé plus au Sud, où j'ai surpris les campements de trente fractions des grandes tribus des Metelit, Ouled-Saïd, etc., qui se sont rendues à discrédition : je les ai désarmées, et, sous la protection de ma colonne, je les dirigerai sur les territoires qu'elles habitent ordinairement, c'est-à-dire les environs de Sfax, Monastir et Sousse.

Là, je leur délivrerai des lettres d'aman, après toutefois qu'il auront payé l'indemnité de guerre que je leur fixerai. Cette soumission aura pour résultat de ramener une population nombreuse dans les terres de culture au moment où ces terres peuvent être labourées et ensemencées : elle débarrassera en même temps le sud, de fractions qui y entretenaient le trouble.

Le 6, je me suis dirigé sur l'Oued-Zouara, et, là, j'ai reçu la soumission des Beni-Zid et de leur chef. Cette tribu, à l'exception de quelques tentes qui ont suivi Ben-Khalifa, n'a pas pris part à l'insurrection. Le gouverneur de Gabès l'utilisera comme la tribu Maghzen, pour assurer la tranquillité du côté du sud.

J'ai reçu également la soumission des gens de Metmata et de ceux de tous les ksours de Gabès. J'établis un poste militaire sur la rive droite de l'Oued-Gabès, et, si rien ne s'oppose à mes projets, je me mettrai en route pour Sfax, le 12 décembre, après m'être ravitaillé.

Plaintes contre les tribus arabes

On nous signale de Tripoli une pétition de Tunisiens, habitants de villages situés aux environs de Gabès, réfugiés à Tripoli, qui s'adressent au consulat de France pour obtenir l'autorisation de rentrer paisiblement dans leurs foyers.

Ils se plaignent d'avoir été dévalisés par les tribus arabes des Beni-Zid, des Metaouaet, des Matmata, qui auraient pillé leurs habitations, comme ils l'ont fait à Djara, à Sfax et à Kairouan, ainsi que tout le monde le sait, ajoutent les pétitionnaires.

D'autres documents de même nature sont annoncés, et permettront sans doute d'apprécier à leur juste valeur les accusations calculées, qui ont été portées contre les troupes françaises.

La catastrophe de Vienne

Vienne, 12 décembre.

Le *Requiem* solennel pour les victimes de l'incendie de Ring-Théâtre a été chanté, ce matin, à la cathédrale Saint-Etienne. L'église était entièrement tendue de noir, et le catafalque, brillamment éclairé, était entouré de plantes exotiques.

Une foule immense et recueillie, vêtue d'habits de deuil, remplissait la cathédrale.

Le prince impérial et les archiducs ont fait leur entrée dans l'église, précédés du clergé et suivi des fonctionnaires de la cour, des ministres, des membres de la Chambre des seigneurs et de la Chambre des députés, ayant à leur tête leurs présidents.

On remarquait, en outre, dans le cortége, les hauts fonctionnaires de l'administration, le conseil municipal, le bourgmestre, des généraux et un grand nombre d'autres officiers, une foule de notabilités de la ville de Vienne, et les nombreux parents et amis des victimes.

L'évêque Angerer a chanté le *Requiem*, et le chœur de l'Opéra a entonné ensuite des cantiques émouvants, auquels se sont mêlés les sanglots des assistants.

Plusieurs milliers de personnes remplissaient la vaste place qui se trouve devant la cathédrale, ainsi que les rues adjacentes.

Vienne, 12 décembre.

Un rédacteur de la *Nouvelle Presse libre* raconte qu'il a passé devant le théâtre du Ring quelques minutes après l'explosion de l'incendie. Il fut frappé du petit nombre de personnes qui s'échappaient par la porte d'entrée principale du théâtre. Ceux qui apparaissaient s'arrêtaient sous la porte, se retournant, se demandant évidemment si leurs parents, si leurs amis les avaient suivis, n'osant pas s'éloigner, faisant mine de rentrer. La police fut obligée de saisir plusieurs personnes par le bras et de les forcer à dégager la porte. On remarqua un vieux monsieur, très bien mis, qui, pendant une heure s'est tenu au pied du balcon d'où quatre-vingts personnes s'élancèrent l'une après l'autre sur les draps tendus, et qui, continuellement, d'un ton à fendre l'âme, criait en français : Julie, es-tu là haut? Il ne reçut pas de réponse.

Un des premiers qui s'élancèrent de la porte d'entrée ce fut un choriste en costume, les cheveux brûlés. Arrivé au milieu de la place, il s'arrêta, puis comme frappé de folie subite, il se mit à tournoyer sur lui-même en criant : Au secours ! au secours ! Et enfin, il tomba évanoui.

Quand on est parvenu à la troisième galerie, on y a trouvé une masse énorme de cadavres les bras emmêlés, enserrés les uns par les autres de telles façon qu'on ne peut douter qu'il ne se soit livré là un combat horrible entre les fuyards qui ne pouvaient avancer dans l'obscurité, se gênaient, s'arrêtaient les uns les autres et cherchaient à se repousser mutuellement pour trouver une issue.

Des spectateurs qui ont pu se sauver racontent qu'un grand nombre de personnes des galeries et des loges, voyant les issues de ces galeries et de ces loges encombrées, ont sauté dans le parterre et ont dû périr là.

Vienne, 12 décembre

Dans la séance d'aujourd'hui de la Chambre des seigneurs, le président a exprimé, dans des termes émus, la compassion inspirée à cette assemblée par la catastrophe du Ring-Théâtre.

La Chambre des seigneurs a voté ensuite un crédit de 500,000 florins pour les survivants des victimes de l'incendie.

Bucharest, 12 décembre.

Le gouvernement roumain a souscrit 10.000 francs pour les survivants de la catastrophe du Ring-Théâtre de Vienne.

Encore une statue

Paris, 12 décembre, 9 h. 20 s.

Le Conseil municipal de Paris vient de voter mille fr. pour l'érection d'une statue de Danton à Arcis-sur-Aube.

L'Allemagne et l'Italie

Berlin, 12 déc, 10 h. soir

Le *Tageblatt* allemand discute la question romaine à peu près au même point de vue que le *Journal de Leipzig* et la *Post*. Suivant lui, il suffirait que le pape quittât Rome pour que le règlement de sa situation s'imposât à l'Italie comme une affaire internationale.

Le traité anglo-français

Londres, 12 déc., 9 h. soir

Certains groupes libéraux désirent que le traité de commerce anglo-français ne soit pas conclu pour une durée aussi longue que le gouvernement avait paru prêt à le faire. Ils pensent que le Parlement ne doit pas, même sur une question économique, engager le pays au delà de sa propre existence probable. Le traité expirerait donc après quatre ou cinq ans.

Les traités Franco-Belge et Franco-Hollandais

Paris, 12 déc., 10 h. 35.

M. Rouvier ira demain demander, à la Commission des traités de commerce, de vouloir bien siéger pendant les vacances pour examiner les traités Franco-Belge et Franco-Hollandais, et hâter les travaux afin de déposer les rapports dès l'ouverture de la session de janvier.

L'affaire de l'évêque de Santander

Madrid, 12 déc., 3 h. 30, s.

Au Sénat, le ministre des Finances en l'absence de celui de la Justice, répondant à une interpellation, déclare que le Gouvernement fera une enquête sur les motifs de l'excommunication lancée par l'évêque de Santander, contre le personnel des feuilles libérales.

Le choléra en Egypte.

Le Caire, 12 décembre, 8 h. s.

Le choléra a éclaté à El-Viels, dans un campement de pélerins égyptiens, sur les bords de la mer Rouge.

Toujours l'Amérique aux Américains

Washington, 12 décembre, 4 h. s.

Les instructions envoyées par M. Blaine aux représentants des Etats-Unis au Chili et au Pérou, ont pour but d'épargner au Pérou, si c'est possible, toute cession de territoire à son vainqueur,

Ces instructions engagent le Chili et le Pérou à s'abstenir en tous cas, d'avoir recours à une intervention européenne quelconque, laquelle pourrait compliquer la situation.

Excommunications

Madrid, 12 décembre.

Le *Dia* annonce que, sur l'ordre de l'évêque, trois prêtres de Santander ont lu hier, dans leurs églises, une sentence d'excommunication contre les directeurs de trois journaux irreligionnaires.

Cette lecture a produit une vive sensation.

La peste bovine en Allemagne

Berlin, 12 décembre.

D'après un avis de la chancellerie de l'Empire, en date du 12 décembre, la peste bovine s'est déclarée dans quelques localités des cercles de Landeshut et de Bolkenhain, en Silésie.

Les mesures prescrites par la loi en pareil cas, ont été immédiatement prises.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du 13 décembre 1881

PRÉSIDENCE DE M. CALMON, VICE-PRÉSIDENT

BRUITS DE COULOIRS

La commission des finances s'est réunie à 2 heures.

M. Foucher de Careil a lu son rapport, qu'il déposera aujourd'hui et dont il donnera peut-être lecture au Sénat.

Il est probable que la discussion aura lieu jeudi.

LA SEANCE

La séance est ouverte à 3 heures.

PROJETS D'INTÉRÊT LOCAL

Après lecture du procès-verbal, le Sénat adopte le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet l'élévation du taux de la surtaxe établie sur l'alcool, à l'octroi de Laon (Aisne) et le projet de loi, adopté également par la Chambre des députés, tendant à autoriser la ville de Sedan (Ardennes) à emprunter une somme de 1,600,000 fr. et à s'imposer extraordinairement.

LE CRÉDIT POUR LE PERSONNEL ALGÉRIEN

M. ROGER-MARVAISE lit son rapport sur le crédit de 94,000 fr. voté par la Chambre pour couvrir les frais nécessités par l'augmentation du personnel administratif en Algérie.

Le rapport conclut à l'adoption du projet.

M. Roger-Marvaise demande l'urgence de la discussion.

L'urgence est déclarée, la discussion aura lieu jeudi.

LES CRÉDITS POUR LES NOUVEAUX MINISTÈRES

M. FOUCHER DE CAREIL lit son rapport sur le projet de loi ouvrant un crédit supplémentaire au ministère des finances, pour couvrir les frais nécessités par la création des nouveaux ministères.

Le rapporteur demande l'urgence, qui est déclarée.

La discussion aura lieu jeudi.

La séance est levée à 3 heures 1/2.

CHAMBRE DES DÉPUTES

(de notre correspondant particulier)

Séance du 13 décembre

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

BRUITS DE COULOIRS

Le groupe dit, des indépendants, s'est réuni sous la présidence de M. Vermond et a pris le nom de gauche républicaine radicale.

LA SEANCE

La séance est ouverte à 3 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

OUVERTURE DE CRÉDIT

M. BALLUE dépose son rapport sur le projet de loi tendant à l'ouverture au ministère de la guerre, d'un crédit de 81 millions a prélever sur les ressources extraordinaires.

M. le sous-secrétaire d'état au ministère de la guerre, demande l'urgence de la discussion.

Il dit que ces 81 millions ne sont qu'une provision sur l'ensemble des crédits de 190 millions.

L'urgence est mise aux voix et déclarée.

La Chambre ordonne la discussion immédiate du rapport.

M. BALLU donne lecture de ce rapport qui réserve à la future commission du budjet, le soin de se prononcer sur le surplus du crédit de 190 millions.

Bulletin du Commerce

Enchères de laines de Londres

Londres, 12 déc., 5 h. soir.
Ventes de la journée: 5,600 balles
En clôture, prix fermes.

Londres, 12 décembre 1881.

La dernière série de ventes de laines coloniales s'est terminée ce soir.

Pendant toute la durée de la vente il y a eu attendance d'acheteurs. Les enchères se sont faites avec beaucoup d'animation et la hausse établie au début, sauf pendant quelques jours de la semaine dernière, où les prix annonçaient quelque faiblesse, s'est maintenue et nous clôturons aujourd'hui avec des prix fermes.

Il a été offert 132,900 balles, et environ 55,000 balles ont été vendues pour le continent.

Le total importé à Londres à ce jour s'élève à 1,109,400 balles soit 55,00 balles de plus que l'année précédente.

Télégrammes de MM. Reinemund et Van der Velde du Havre, communiqués par Jules Cauët :

COTONS

Hâvre, 13 décembre.

Cours de clôture de New-York du 12 décembre.

Déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
11.93	12 11	12.33	12 52	12.68	12.82	12.93	13.93

Ventes du jour : 97,000 balles. — Marché ferme.

Recettes du jour : 50,000 balles contre 43,000 en 1880.

Total de la semaine : 89.000 balles contre 85.000 en 1880.

SAINDOUX

Hâvre, 13 décembre.

Cours de clôture de New-York du 12 décembre.

Déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin
11.175	11.30	11.45	11.575	11.675	11.775	

Roubaix, le 13 décembre 1881.

COTONS

Le Havre, 12 décembre.

Cotons (clôture) calmes, tendance lourde. Ventes de la journée 400 b. Ou cote très ord. Louis ane sur mai-juin 79,50 les 50 kilos.

ALIMENT DES ENFANTS

Pour fortifier les *enfants* et les personnes faibles de la *poitrine*, de l'*estomac*, ou atteintes de *chlorose, d'anémie*, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le Racahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier. à Paris. — *(Se défier des contrefaçons)*. Dépôt dans chaque ville. 19702

CHEMINS DE FER de PARIS à LYON ET A LA MÉDITERRANEE

Fêtes de Noël et du jour de l'An

Courses de Nice et Tir aux pigeons de Monaco

BILLETS ALLER et RETOUR DE

Paris à Nice et à Menton

Valables pendant vingt jours à compter de la date du départ de Paris.

Première Classe : Prix **150 francs**
Itinéraire facultatif par la Bourgogne ou le Bourbonnais.

Ces billets seront délivrés du 20 décembre 1881 au 10 janvier 1882 inclus et donneront droit d'arrêt facultatif à Lyon ou à Clermont (suivant l'itinéraire choisi) et dans toutes les gares situées entre Lyon ou Clermont et Menton, tant à l'aller qu'au retour. Ils seront valables pour tous les trains desservant les points ci-dessus désignés, à l'exception des trains rapides nos 11 et 5 partant de Paris à 7 heures et 7 heures 20 soir et des trains rapides nos 8 et 10 partant de Menton à 11 heures 18 matin et 1 heure 16 soir, et de Nice à midi 38 et 2 heures 26 soir.

On peut se procurer des billets, à Paris : dans les bureaux-succursales de la Compagnie ; à la Gare ; à l'Agence LUBIN, boulevard Haussmann, 36 ; à l'Agence COOK et fils, 9 rue Scribe, 15, Place du Havre et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines ; à l'Agence des Wagons-Lits, 2, rue Scribe ; à l'Agence H. GAZE et fils, 8, rue Duphot et à l'Agence GAYGILL, avenue de l'Opéra. 19701

GUERISON DE LA

PHTHISIE PULMONAIRE et de la Bronchite Chronique

Traitement nouveau ; brochure in-8 de 136 pages, 13e edit. par le Dr Jules BOYER, de Paris. Franco 1 fr. 50, chez DELAHAYE, lib.-édit., Place de l'Ecole de Médecine, PARIS. 19683—4641

VÉRITABLE

EAU DE BOTOT

Unique Dentifrice approuvé par L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

POUDRE DE BOTOT

DENTIFRICE AU QUINQUINA

Entrepôt à Paris : 229, rue St-Honoré.
Dépôt: 18, Boul. des Italiens & chez les principaux commerçants

Propriétaire-Gérant : ALFRED REBOUX
Roubaix. - Imp. ALFRED REBOUX